

Technicien(ne) de maintenance

Famille  TRAVAUX, MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Autres intitulés

Chargé(e) de maintenance

Code(s) ROME associés

Installation et maintenance d'automatismes

Le/La technicien(ne) de maintenance est garant(e) du bon fonctionnement des équipements techniques et des attractions. Il/Elle intervient quotidiennement avant les heures d'ouverture du parc pour réaliser les contrôles définis par les procédures internes à l'entreprise, propre à chaque attraction. La finalité de son rôle est de mettre à la disposition des opérateurs(trices) d'attraction des équipements parfaitement fonctionnels pour accueillir les visiteurs en toute sécurité.

Il/Elle peut également intervenir lors des heures d'ouvertures du parc pour des dépannages. Méthodique et rigoureux(euse), il/elle sait aussi faire preuve d'une grande réactivité quand des visiteurs attendent impatiemment qu'un équipement fonctionne à nouveau !

Généraliste ou spécialiste d'une technologie ou d'un équipement, le/la technicien(ne) de maintenance fait souvent partie d'une équipe de plusieurs technicien(ne)s de spécialités différentes.

• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles

Faire preuve de rigueur et de précision

Prendre des initiatives et être force de proposition

Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité

Compétences techniques

Planifier une opération de maintenance

Réaliser les réglages de mise au point de l'équipement industriel ou d'exploitation et contrôler son fonctionnement

Contrôler, surveiller et entretenir régulièrement les équipements

Utiliser des appareils de tests (pression, débit, vibration, ...) et de mesure électrique

Réaliser un premier diagnostic de dysfonctionnement et appliquer les mesures correctives

Réaliser des opérations de maintenance à caractère préventif, systématique ou conditionnel

Réparer un équipement, une machine, une installation

Proposer des solutions pour optimiser sécurité et performance des matériels

Relever des mesures (thermiques, mécaniques, électriques, magnétiques, ...) et les consigner sur des supports de suivi

Analyser des données de maintenance

Renseigner, mettre à jour une documentation technique

Pratiquer des gestes et postures de manutention en toute sécurité

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable dans la maintenance technique de machines ou bâtiments est un plus mais pas indispensable.

Formations appréciées

Titre Professionnel (TP) Technicien de maintenance industrielle

Certification Technicien spécialisé en maintenance avancée

Brevet de technicien supérieur (BTS) Maintenance des systèmes

Licence Professionnelle Maintenance et technologie : organisation de la maintenance

Diplôme spécialisé dans une discipline technique en lien avec les activités du site (maintenance des équipements industriels, pneumatique, électricité, pompes hydrauliques...)

Formations obligatoires

Habilitations obligatoires dans son périmètre de spécialité (habilitation électrique, cordiste, ouvrages d'arts, intervention en milieu hyperbare...)

Moc disponibles et ressources utiles

 France Compétences